

## L'éleveur de la Marne qui a tiré sur ses cambrioleurs reste en prison

Article rédigé par *Le Parisien*, le 09 février 2020

Source [Le Parisien] Cet agriculteur, excédé par des vols à répétition sur son exploitation, a été mis en examen pour tentative d'homicide volontaire après avoir grièvement blessé un jeune homme avec un fusil de chasse.

Jean-Louis Leroux est issu d'une famille d'agriculteurs de père en fils. Décrit « comme serviable et engagé professionnellement aux services des autres », l'éleveur bovin d'Ambrières (Marne), âgé de 46 ans, séparé et père de deux enfants, est très attaché à ses terres. Mais, depuis le 2 février, il dort en prison, soupçonné d'avoir grièvement blessé avec un fusil de chasse un jeune homme de 19 ans, issu de la communauté des gens du voyage, qui tentait, semble-t-il, de voler du carburant dans son exploitation.

Ce jeudi 6 février, la cour d'appel de Reims a maintenu l'éleveur en détention provisoire après l'examen d'un référé-liberté déposé par son avocat. Le dossier sera examiné sur le fond le 13 février.

Les faits remontent à la nuit de vendredi à samedi. Prévenu d'une intrusion dans sa propriété par [une alarme antivol](#), l'éleveur prévient la gendarmerie et se rend sur place, accompagné de son frère. Là, les deux hommes, armés de fusils de chasse de calibre 12, surprennent trois individus venus apparemment siphonner du gazole dans leur hangar agricole. Les deux frères tirent en l'air pour les faire fuir.

Mais le plus jeune d'entre eux se serait précipité sur les tireurs. Cherchait-il à s'enfuir dans le noir ou voulait-il désarmer les agriculteurs ? L'enquête devra le préciser. Toujours est-il que Jean-Louis Leroux tire dans la direction du jeune homme, et l'atteint grièvement à l'intestin et au colon. Ce jeudi, le pronostic vital de la victime, inconnue de la justice, n'était plus engagé mais elle risque des séquelles à vie.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

09/02/2020 07:00